



Aperçu statistique du système financier belge

Février 2008

Cette publication semestrielle donne un aperçu statistique du système financier belge, sous la forme d'une série de tableaux et de graphiques pour les établissements de crédit, les entreprises d'investissement et sociétés de conseil en placement, les sociétés de gestion d'organismes de placement collectif, les compagnies d'assurances, les fonds de pensions et les émissions publiques de valeurs mobilières.⁽¹⁾ Ces tableaux et graphiques sont précédés de quelques commentaires succincts.

(1) Cette publication a été réalisée en collaboration avec la Commission Bancaire, Financière et des Assurances (CBFA).

Table des matières

ÉVOLUTIONS MARQUANTES	5
TABLEAUX ET GRAPHIQUES	11
1. Établissements de crédit	13
2. Entreprises d'investissement et sociétés de conseil en placement	29
3. Sociétés de gestion d'organismes de placement collectif	35
4. Compagnies d'assurances	37
5. Émissions publiques de valeurs mobilières	45

Évolutions marquantes

Le système financier international a traversé d'importantes turbulences au second semestre de 2007, qui ont mis un terme abrupt à plusieurs années de volatilité réduite, de faibles primes de risques de crédit et de liquidité et de conditions de marché globalement favorables pour les institutions financières. La détérioration du marché de l'immobilier résidentiel américain et la recrudescence des défauts de paiement qui en a résulté dans le compartiment des prêts hypothécaires à haut risque (*subprime*), ont été les principaux déclencheurs des importantes perturbations et corrections qui se sont produites dans des segments importants des marchés monétaire et de crédit. Le développement des activités et les résultats des établissements de crédit et compagnies d'assurances belges au cours des neuf premiers mois de 2007 sont analysés plus en détail au chapitre 8 du Rapport Annuel de la Banque. Une brève synthèse est reprise ci-dessous.

1. Établissements de crédit

À l'instar de leurs homologues aux États-Unis et dans les autres pays européens, les établissements de crédit belges ont été confrontés, au cours du troisième trimestre de 2007, à un resserrement soudain de la liquidité sur le marché des prêts interbancaires non garantis et sur certains autres compartiments importants des marchés monétaires. Cependant, la dépendance du secteur bancaire belge vis-à-vis de ces canaux de financement particulièrement affectés par les récentes turbulences financières a été quelque peu tempérée à la fois par l'importance des dépôts de la clientèle et par la détention d'un large portefeuille de titres pouvant être mobilisés en garantie d'emprunts.

Traditionnellement, les établissements de crédit belges ont toujours été en mesure de limiter leur recours net au marché interbancaire en finançant au moyen de leurs

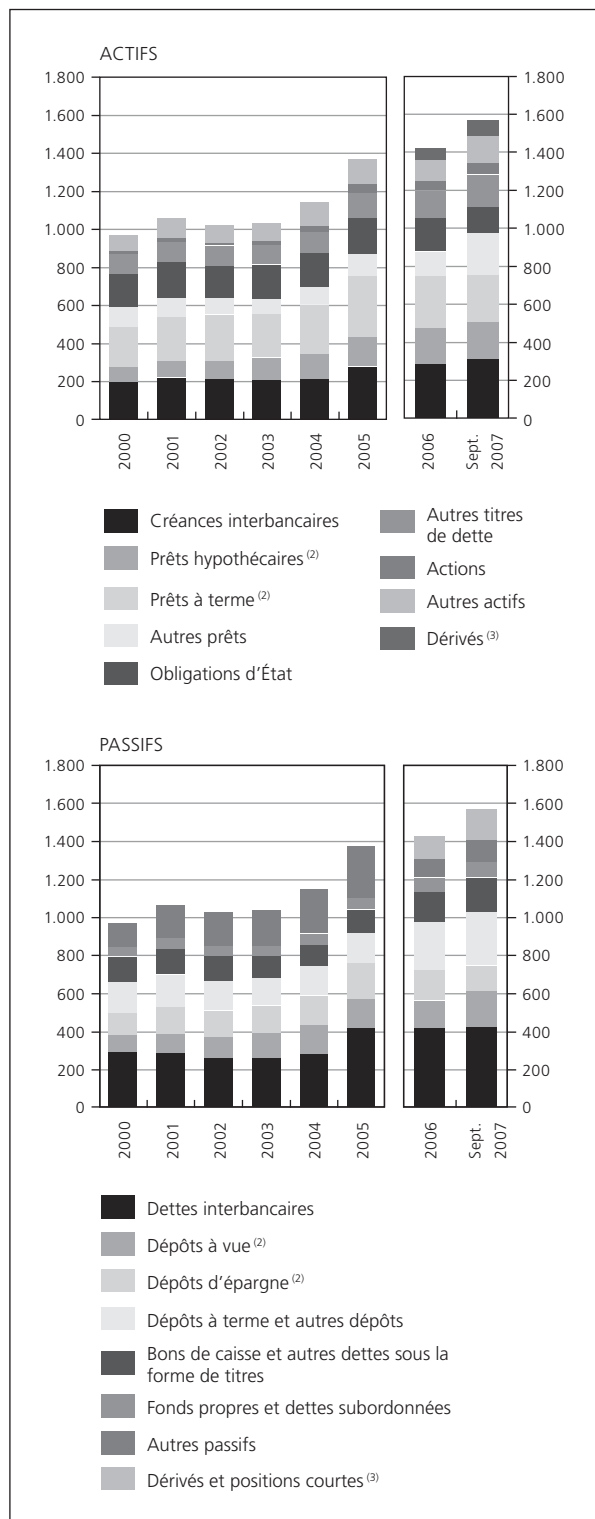
dépôts non bancaires l'essentiel des prêts aux particuliers et aux entreprises, lesquels sont souvent assortis d'une échéance assez longue et d'un faible degré de liquidité sur les marchés secondaires. Ainsi, à la fin de juin 2007, ces dépôts représentaient 98 p.c. des prêts consentis à la clientèle, après correction de l'encours de ces deux postes de leur bilan pour neutraliser l'effet des opérations de mise ou prise en pension de titres. Par ailleurs, les établissements de crédit belges ne recourent guère aux opérations de titrisation pour refinancer leurs activités traditionnelles d'intermédiation.

À la fin de septembre 2007, les prêts consentis aux autres établissements de crédit et à la clientèle représentaient 62 p.c. de l'ensemble des actifs du secteur bancaire, une part relativement stable depuis 2000. Le portefeuille de prêts s'est donc accru à un rythme très comparable à celui du total du bilan, qui a lui-même enregistré une croissance soutenue depuis 2003. À la fin de septembre 2007, les actifs totaux du secteur s'élevaient à 1.568 milliards d'euros, contre 1.422 milliards à la fin de 2006 et 1.033 milliards à la fin de 2003.

Le portefeuille de prêts, dont l'encours total s'élevait à 974,1 milliards d'euros, est caractérisé par un degré élevé de diversification tant sectorielle que géographique. Avec des parts relatives assez similaires d'environ un tiers du total, les établissements de crédit et les sociétés constituent les deux principaux secteurs de contrepartie. Quoique l'encours des crédits consentis aux particuliers soit un peu moins élevé, ceux-ci bénéficient de plus du quart de l'ensemble des prêts accordés par les établissements de crédit belges. Si ces derniers n'octroient que peu de prêts aux administrations publiques centrales, c'est parce que leur exposition sur ce secteur prend essentiellement la forme de valeurs mobilières.

ACTIFS ET PASSIFS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT BELGES ⁽¹⁾

(données en milliards d'euros à fin de période, sur une base consolidée)



Sources : CBFA, BNB.

(1) Données établies selon les normes comptables belges jusqu'en 2005 (Belgian GAAP) et selon les normes IAS/IFRS à partir de 2006.

(2) Comprennent uniquement les prêts et dépôts comptabilisés au coût amorti.

(3) Dérivés évalués à leur valeur de marché.

La ventilation géographique des prêts révèle que les résidents belges, ceux des autres pays de la zone euro et ceux du reste du monde, représentent chacun environ un tiers des prêts consentis par les établissements de crédit belges. Cependant, si l'on procède à une ventilation géographique plus fine de ces prêts en les croisant avec les secteurs de contrepartie, on observe une plus grande asymétrie.

Ce sont les prêts interbancaires qui présentent le degré le plus élevé d'internationalisation et qui constituent le principal déterminant de l'importante part relative des non-résidents dans le total des crédits. La moitié des prêts interbancaires sont octroyés à des établissements de crédit établis hors de la zone euro. Les résidents belges sont également minoritaires pour les prêts consentis aux sociétés, puisqu'ils n'entrent que pour un tiers dans l'encours total de ces crédits.

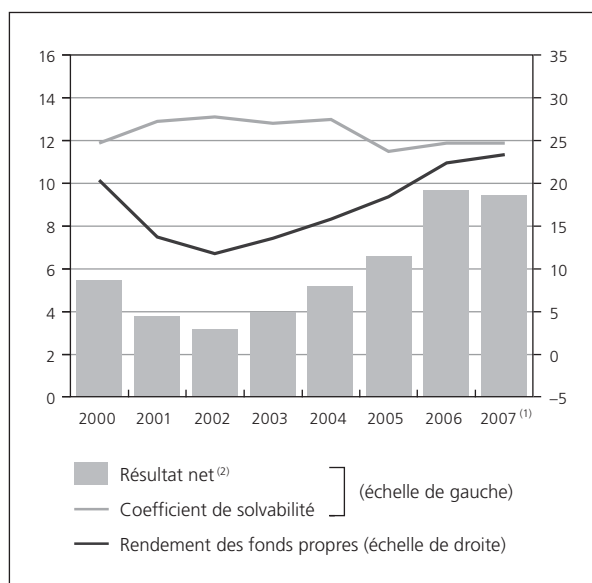
Les prêts aux particuliers octroyés par les établissements de crédit belges présentent un degré d'internationalisation plus faible, puisque plus de la moitié de l'encours est localisé en Belgique, contre 39 p.c. dans les autres pays de la zone euro et 7 p.c. dans le reste du monde. Près des trois quarts de ces prêts consistent en crédits hypothécaires destinés pour l'essentiel au financement d'immeubles résidentiels, les crédits à la consommation et les prêts à terme représentant la quasi-totalité de la portion restante. En dehors de leur marché domestique, les banques belges sont aussi actives sur les marchés hypothécaires aux Pays-Bas et, dans une moindre mesure, en Irlande, ainsi qu'en Europe centrale et de l'Est.

Les résultats des tests de résistance effectués à la fin de juin 2007 par les quatre principaux établissements de crédit belges ont indiqué que leur portefeuille de prêts restait concentré sur des actifs présentant une probabilité de défaillance assez faible et n'était sujet qu'à des risques limités de perte en cas de défaillance effective. Ce bon profil de risque du portefeuille de prêts des banques belges se marquait également par un faible pourcentage de créances dépréciées, qui est revenu de 1,4 p.c. à la fin de décembre 2006 à 1,3 p.c. à la fin de septembre 2007.

En dehors des prêts, l'autre grande catégorie d'actifs financiers détenus par le secteur bancaire belge est constituée des titres d'endettement, qui totalisaient 305 milliards d'euros à la fin de septembre 2007. La moitié de ces titres ont été émis par des administrations publiques centrales et un peu plus du quart par des établissements de crédit. Le restant englobe les obligations émises par les sociétés ainsi que d'autres titres d'emprunt, en ce compris les titres adossés à des créances hypothécaires (MBS), les titres adossés à des actifs (ABS) et d'autres instruments

RENTABILITÉ ET SOLVABILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT BELGES

(données consolidées, pourcentages, sauf mention contraire)



Sources : CBFA, BNB.

(1) Données annualisées sur la base des données pour les neuf premiers mois.

(2) Milliards d'euros.

de finance structurée. Il convient de souligner que l'exposition des établissements de crédit belges à ces derniers est concentrée sur les tranches bénéficiant de notations AAA et AA et que la part des titres adossés à des actifs reposant sur des créances hypothécaires à haut risque est modérée.

La capacité de générer des bénéfices et le maintien d'un bon niveau de solvabilité constituent deux importants paramètres permettant aux banques de faire face aux détériorations de l'environnement dans lequel elles opèrent. Pendant les neuf premiers mois de 2007, la rentabilité globale du secteur bancaire belge est restée élevée. Le résultat s'est établi à 9,5 milliards d'euros en base annualisée, de sorte que le rendement des fonds propres (23,4 p.c.) a légèrement dépassé le niveau historiquement élevé atteint en 2006 (22,4 p.c.). Le coefficient de solvabilité des établissements de crédit de droit belge – qui exprime le rapport entre les fonds propres réglementaires et le volume pondéré des risques – s'est établi à 11,9 p.c. à la fin de septembre 2007, soit un niveau nettement supérieur aux 8 p.c. imposés par les normes réglementaires.

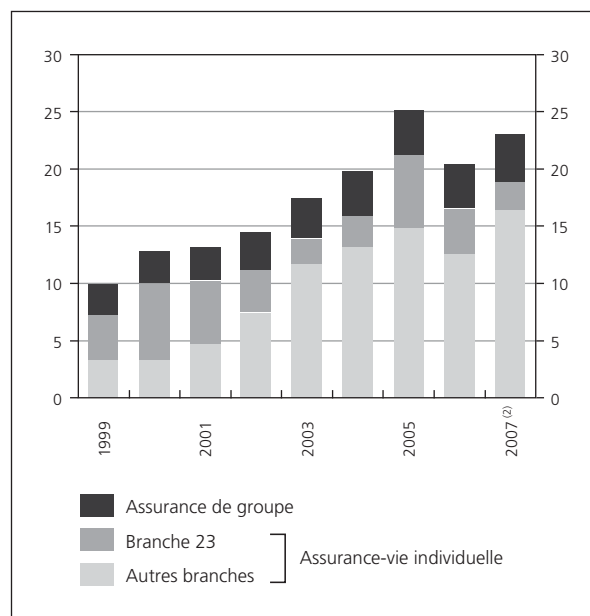
2. Compagnies d'assurances

La rentabilité du secteur belge des assurances s'est sensiblement améliorée pendant les neuf premiers mois de 2007, par rapport à la période correspondante de 2006, sous l'impulsion d'une forte hausse des revenus de placements comptabilisés dans le résultat non technique et d'un accroissement de 21 p.c. du résultat net des activités d'assurance-vie. Sur l'ensemble de l'année, les compagnies d'assurances devraient ainsi consolider le redressement opéré après 2002, lorsque le climat défavorable sur les marchés boursiers et des coûts d'assurance et opérationnels élevés en pourcentage des primes perçues s'étaient traduits par une perte de 0,8 milliard d'euros pour le secteur dans son ensemble.

La contribution significative des activités d'assurance-vie à la croissance du bénéfice net doit être quelque peu nuancée pour prendre en compte les glissements d'encaissements qui s'étaient produits entre 2005 et 2006. Ceux-ci découlaient de l'imposition, à partir du 1er janvier 2006, d'une taxe de 1,1 p.c. sur les versements de primes pour les contrats d'assurance-vie individuelle. Comme les ménages avaient anticipé cet impôt en versant des primes additionnelles lors des derniers mois de 2005, pour

PRIMES D'ASSURANCE-VIE (1)

(milliards d'euros)



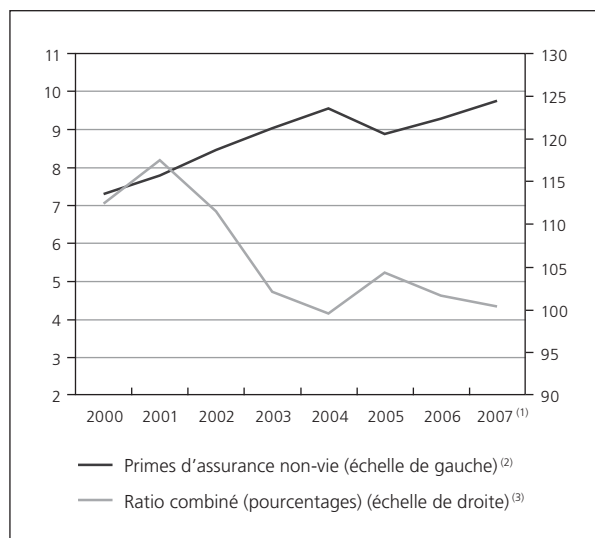
Sources : Assuralia, CBFA, BNB.

(1) Primes encaissées sur les opérations d'assurance directe en Belgique.

(2) Les chiffres de 2007 sont basés sur l'estimation réalisée en octobre par Assuralia.

PRIMES D'ASSURANCE NON-VIE ET RATIO COMBINÉ

(milliards d'euros, sauf mention contraire)



Sources : Assuralia, CBFA, BNB.

- (1) Projections sur la base de l'estimation réalisée en octobre par Assuralia pour les primes d'assurance non-vie et sur la base des données pour les neuf premiers mois pour le ratio combiné.
 (2) Primes encaissées sur les opérations d'assurances directes en Belgique.
 (3) Le ratio combiné rapporte la somme des coûts d'assurance et opérationnels aux primes nettes perçues.

ensuite réduire leurs paiements en 2006, les résultats nets de 2005 et de 2006 ont été tour à tour gonflés et comprimés artificiellement, par rapport à l'évolution prévisible en l'absence de cette nouvelle mesure fiscale. Ce facteur ne peut toutefois expliquer à lui seul l'augmentation des encaissements de primes en assurance-vie, qui avoisinerait les 10 p.c. pour l'ensemble de l'année sous revue. Compte tenu de la diminution des primes pour les contrats liés à des fonds de placement (branche 23), cette croissance résulte de la hausse des encaissements pour des polices appartenant à d'autres types de contrats, parmi lesquels la branche 21 est de loin la plus importante, aussi bien dans le segment de l'assurance-vie individuelle que dans celui de l'assurance-vie de groupe.

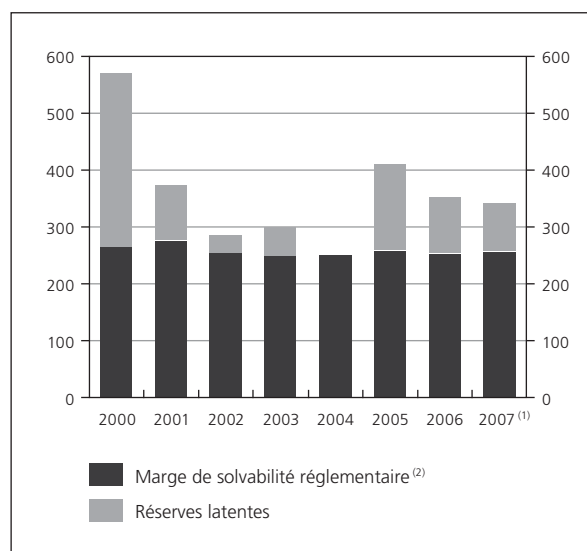
La rentabilité des contrats d'assurance de la branche 21 avait été mise à mal, il y a quelques années, par le net recul du rendement obtenu par les compagnies d'assurances sur leur portefeuille de placement, alors que ces compagnies garantissaient, aux détenteurs de police, un rendement minimum qui, du fait de la concurrence, était généralement fixé au plafond légal de 4,75 p.c. En 2002, la marge entre le rendement obtenu par les compagnies et celui garanti aux assurés était même devenue négative, à la suite de l'évolution défavorable des cours sur les marchés boursiers mondiaux et d'une baisse des taux à

long terme à des niveaux inférieurs à ce seuil de 4,75 p.c. Le secteur a, depuis, progressivement amélioré le résultat afférent à l'assurance-vie, en constituant des réserves pour les versements prévus sur les anciens contrats d'assurance offrant des taux de rendement garantis élevés et en proposant de nouveaux contrats d'assurance assortis de clauses commerciales et de rendement mieux adaptés aux conditions actuelles et attendues sur les marchés financiers. Conjugués à l'impact positif de la hausse des cours de bourse sur les revenus de placement, ces développements ont contribué à redresser le résultat afférent à l'assurance-vie depuis 2002.

Le résultat en assurance non-vie a aussi sensiblement progressé durant cette période, comme l'illustre l'évolution du ratio combiné qui rapporte la somme des coûts d'assurance et opérationnels aux primes nettes perçues. Après avoir dépassé les 110 p.c. au cours de la période 2000-2002, cette mesure de la rentabilité des activités d'assurance proprement dites (hors revenus de placement) est revenue à 102 p.c. en moyenne au cours de la période 2003-2007. Cette amélioration significative du ratio combiné à partir de 2003 est due à une hausse des primes, à une meilleure maîtrise des coûts et à une gestion plus rigoureuse des risques couverts dans les branches d'assurance déficitaires.

MARGE DE SOLVABILITÉ DISPONIBLE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES BELGES

(pourcentages de la marge minimale réglementaire)



Sources : CBFA, BNB.

- (1) Chiffres à la fin de septembre.
 (2) Cette marge se compose d'une marge explicite – incluant les fonds propres, les dettes subordonnées et certains autres postes du bilan – et d'une marge implicite reprenant, moyennant l'accord de la CBFA, certains autres éléments spécifiques dont le plus important est constitué d'une partie des plus-values non réalisées sur les portefeuilles de placement.

Depuis 2000, la somme des marges de solvabilité explicite et implicite a, constamment dépassé la marge minimale d'au moins 150 p.c. La composante explicite inclut les fonds propres, les dettes subordonnées et certains autres postes du bilan, tels que le fonds pour allocations futures, qui correspond au solde positif du résultat technique d'assurance-vie pour lequel, à la date de clôture de l'exercice, la décision relative à la répartition entre actionnaires et assurés est toujours pendante. Outre ces composantes explicites, les compagnies d'assurances peuvent aussi, moyennant l'accord de la CBFA, comptabiliser d'autres éléments spécifiques dans leur marge de solvabilité réglementaire, le plus important d'entre eux étant constitué d'une partie des plus-values non réalisées sur les portefeuilles de placement. Cette dernière possibilité est liée au mode actuel de valorisation des actifs des compagnies d'assurances. En effet, selon les normes comptables actuellement en vigueur, la plupart des plus-values non réalisées ne sont pas incorporées dans la valeur comptable des portefeuilles de placement des compagnies d'assurances, et n'entraînent donc aucune variation des fonds propres. Toutefois, moyennant l'accord de la CBFA, une partie de ces plus-values latentes peut être comptabilisée dans la marge implicite de solvabilité. La fraction non incluse peut être considérée comme une réserve latente; son importance a légèrement diminué entre la fin de 2006 et septembre 2007, en lien direct avec l'augmentation des taux à long terme durant ces neuf mois.



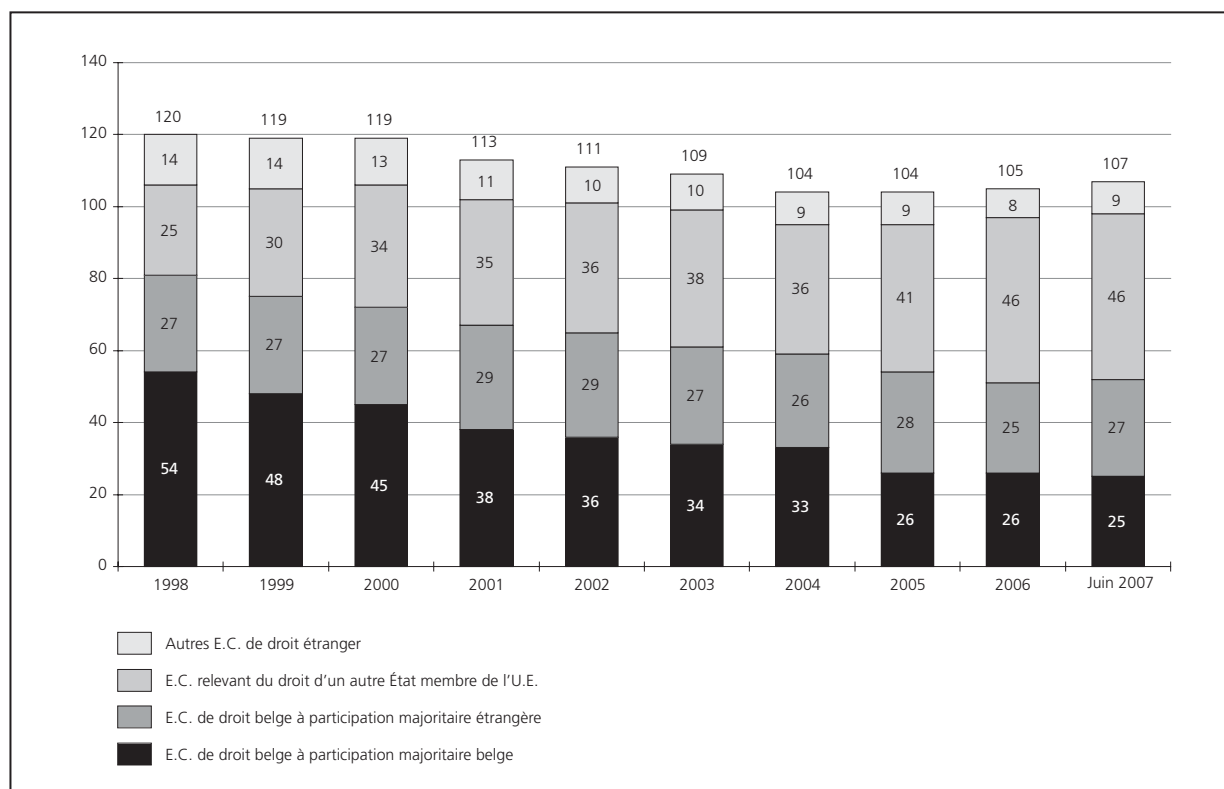
Tableaux et graphiques

1.

Établissements de crédit

1.1 Nombre de banques

GRAPHIQUE 1 NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT INSCRITS À LA LISTE
(données fin de la période)



Source : CBFA.

TABLEAU 1 MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LE SECTEUR

	2004	2005	2006	Juin 2007
Nombre d'établissements de crédit de droit belge à fin de période	59	54	51	52
Évolution de la période				
Inscriptions	-	1	1	1
Radiations ⁽¹⁾	-2	-6	-4	-
Nombre d'établissements de crédit de droit étranger à fin de période	45	50	54	55
Évolution de la période				
Inscriptions	-	5	4	1
Radiations ⁽¹⁾	-3	-	-	-

Source: CBFA.

(1) Radiations par cessation d'activité ou par fusion/absorption.

TABLEAU 2 RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT DE DROIT BELGE SELON LE TYPE D'ACTIONNARIAT

(données fin de la période)

	2000	2004	2005	2006	Juin 2007
Grands établissements de crédit et leurs filiales	15	12	10	10	10
Groupes financiers belges	7	3	3	3	3
Groupes financiers d'autres États de l'Union européenne	19	16	17	14	13
Groupes financiers de pays tiers	6	6	5	5	6
Groupes non financiers belges ou étrangers	3	2	2	2	3
Structure familiale	10	9	6	6	6
Associations de crédit de la BKCP	9	9 ⁽¹⁾	9 ⁽²⁾	9 ⁽²⁾	9 ⁽³⁾
Pouvoirs publics	1	1	1	1	1
Structure consortiale	2	1	1	1	1
Total	72	59	54	51	52

Source: CBFA.

(1) Dont 3 appartenant à une banque française.

(2) Dont 5 appartenant à une banque française.

(3) Dont 6 appartenant à une banque française.

1.2 Structure du bilan

TABEAU 3 STRUCTURE DU BILAN PAR CATÉGORIES COMPTABLES SELON LES NORMES IAS/IFRS
(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2006	Juin 2007	Variation (pourcentages)
Actif			
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	211,8	256,1	20,9
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	39,9	47,6	19,2
Actifs financiers disponible à la vente	238,8	224,7	-5,9
Prêts et créances (y compris contrats de location-financement)	806,3	901,9	11,9
Placements détenus jusqu'à leur échéance	14,8	14,0	-5,1
Dérivés utilisés à des fins de couverture	2,3	5,3	132,2
Actifs corporels	7,0	7,3	4,3
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	2,2	2,7	20,1
Participations dans des entreprises associées, des filiales et des coentreprises	3,5	3,6	2,7
Autres actifs	95,2	131,9	38,5
Passif			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	125,3	173,6	38,5
Passifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	61,9	59,1	-4,4
Passifs financiers évalués au coût amorti	1.094,2	1.197,4	9,4
Passifs financiers liés aux actifs transférés ⁽¹⁾	15,8	12,9	-18,6
Dérivés utilisés à des fins de couverture	1,7	2,1	22,5
Provisions	2,6	2,4	-8,0
Autres passifs ⁽²⁾	73,2	99,2	35,5
Capitaux propres et intérêts minoritaires	47,3	48,5	2,5
Total du bilan	1.422,0	1.595,2	12,2

Source : CBFA.

(1) Cette rubrique inclut l'ensemble des dettes comptabilisées en accordance avec la norme IAS 39.47(b).

(2) Ce poste comprend, entre autres, les charges à payer sur instruments financiers et les passifs d'impôts.

TABLEAU 4 STRUCTURE DU BILAN PAR PRODUITS

(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2006	Juin 2007	Variation (pourcentages)
Actif			
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	11,2	15,6	39,2
Prêts et avances aux établissements de crédit	285,7	320,0	12,0
Prêts et avances autres que ceux accordés aux établissements de crédit	591,0	661,5	11,9
Titres d'emprunt	319,3	315,0	-1,3
Instruments de capitaux propres	51,8	64,3	24,1
Dérivés	64,5	87,2	35,3
Produits à recevoir sur instruments financiers ⁽¹⁾	38,3	40,8	6,5
Autres actifs	60,2	90,7	50,7
Passif			
Dépôts des banques centrales	0,6	1,7	205,5
Dettes envers les établissements de crédit	415,3	450,4	8,4
Dépôts	556,4	599,5	7,7
Pouvoirs publics centraux	12,7	22,3	76,1
Établissements autres que les établissements de crédit	30,1	27,6	-8,1
Entreprises	223,7	262,7	17,4
Clientèle de détail	289,9	286,9	-1,1
<i>p.m. Dépôts d'épargne réglementés</i>	144,9	140,2	-3,3
Titres de créances (y compris les obligations)	159,3	178,3	11,9
Certificats de dépôt	78,1	82,4	5,5
Bons de caisse	27,1	26,8	-1,3
Emprunts obligataires et autres	54,1	69,1	27,8
Dérivés	72,1	88,4	22,6
Positions à la baisse	47,3	79,2	67,3
Passifs financiers liés aux actifs transférés ⁽²⁾	15,8	12,9	-18,6
Charges à payer sur instruments financiers ⁽¹⁾	35,7	38,9	9,0
Passifs subordonnés	25,8	27,3	6,0
Autres passifs	46,4	70,2	51,1
Capitaux propres et intérêts minoritaires	47,3	48,5	2,5
Total du bilan	1.422,0	1.595,2	12,2

Source : CBFA.

(1) Intérêts courus inclus.

(2) Cette rubrique inclut l'ensemble des dettes comptabilisées en accordance avec la norme IAS 39.47(b).

TABLEAU 5 ENGAGEMENTS HORS BILAN

(données sur base consolidée; en milliards d'euros)

	2006
Engagements de prêt octroyés	352,3
Engagements de prêt reçus	22,7
Garanties financières octroyées	282,4
Garanties financières reçues	760,9
Autres engagements octroyés	303,5
Autres engagements reçus	338,0

Source: CBFA.

TABLEAU 6 TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2006	Juin 2007	Variation (pourcentages)
Total des positions à la hausse	374,6	382,9	2,2
Instruments de capitaux propres	51,8	64,3	24,1
Cotés	36,1	45,4	25,6
Détenus à des fins de transaction	31,2	41,5	32,8
Désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	0,3	0,5	35,1
Disponibles à la vente	4,6	3,4	-24,7
Non cotés	15,7	18,9	20,8
Détenus à des fins de transaction	12,8	15,1	18,2
Désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	0,7	0,7	-5,5
Disponibles à la vente	2,1	3,1	44,8
Titres d'emprunt	319,3	315,0	-1,3
Détenus à des fins de transaction	53,1	69,5	31,0
Désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	21,5	15,7	-26,8
Disponibles à la vente	231,7	217,4	-6,2
Détenus jusqu'à leur échéance	13,0	12,4	-5,1
<i>p.m. Titres d'emprunt mis en pension</i>	<i>139,5</i>	<i>140,2</i>	<i>0,5</i>
Participations dans des entreprises associées, des filiales et des coentreprises	3,5	3,6	2,7
Total des positions à la baisse	47,3	79,2	67,3
Instruments de capitaux propres	31,9	59,3	86,2
Titres d'emprunt	15,5	19,8	28,3

Source: CBFA.

TABLEAU 7 PRÊTS ET AVANCES

(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

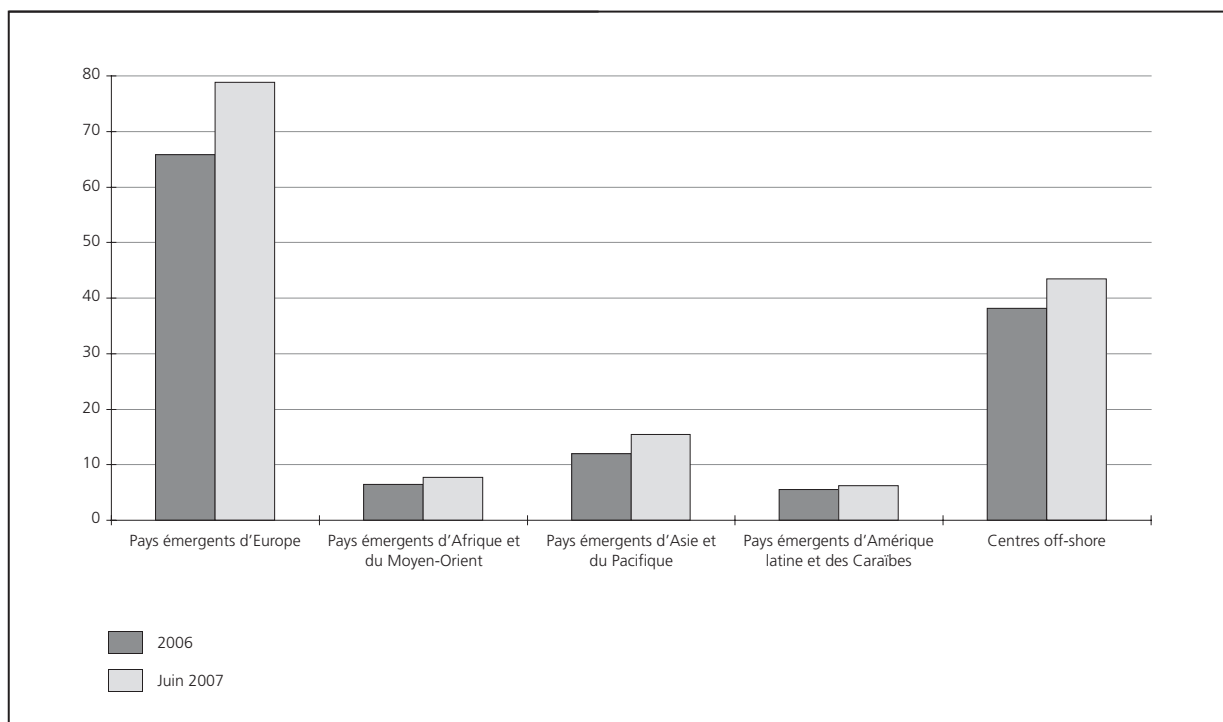
	2006	Juin 2007	Variation (pourcentages)
Total des prêts et avances	876,7	981,5	12,0
Détenus à des fins de transaction	52,6	48,1	-8,5
Désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	17,4	30,7	76,9
Disponibles à la vente	0,4	0,7	80,2
Prêts et créances	806,3	901,9	11,9
Détenus jusqu'à leur échéance	0,0	0,0	
dont:			
Prêts et avances aux établissements autres que les établissements de crédit ..	558,0	615,9	10,4
Effets de commerce et acceptations propres	2,2	2,2	-0,1
Contrats de location-financement	18,2	19,4	6,8
Emprunts titrisés ⁽¹⁾	8,0	8,2	3,4
Crédits à la consommation	15,4	17,0	10,5
Prêts hypothécaires	189,7	188,2	-0,8
Prêts à terme	272,2	323,3	18,8
Avances en comptes courants	34,4	41,7	21,5
Autres	17,9	15,8	-12,1

Source : CBFA.

(1) Emprunts titrisés: décomptabilisés aux fins du calcul des exigences de capitaux propres mais non sur le plan de la comptabilité.

GRAPHIQUE 2 ÉVOLUTION DES CRÉANCES DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT DE DROIT BELGE SUR LES PAYS ÉMERGENTS ET CENTRES OFF-SHORE

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, après transferts)



Source : CBFA.

TABLEAU 8 STRUCTURE DES MOYENS D'ACTION

(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2006	Juin 2007	Variation (pourcentages)
Dépôts	999,4	1.078,4	7,9
Dépôts autres que ceux détenus par des particuliers	682,3	764,7	12,1
Banques centrales	0,6	1,7	205,5
Établissements de crédit	415,3	450,4	8,4
Pouvoirs publics centraux	12,7	22,3	76,1
Établissements autres que les établissements de crédit	30,1	27,6	-8,1
Entreprises	223,7	262,7	17,4
Dépôts des particuliers et bons de caisse	317,1	313,7	-1,1
Dépôts des particuliers	289,9	286,9	-1,1
Bons de caisse	27,1	26,8	-1,3
<i>p.m. Dépôts d'épargne réglementés⁽¹⁾</i>	144,9	140,2	-3,3
Instruments financiers	293,2	359,3	22,5
Certificats de dépôt	78,1	82,4	5,5
Obligations et autres titres de créances	54,1	69,1	27,8
Passifs subordonnés	25,8	27,3	6,0
Positions à la baisse	47,3	79,2	67,3
Dérivés (transaction et couverture)	72,1	88,4	22,6
Passifs financiers liés aux actifs transférés ⁽²⁾	15,8	12,9	-18,6
Autres passifs	82,1	109,0	32,8
Capitaux propres et intérêts minoritaires	47,3	48,5	2,5
Total	1.422,0	1.595,2	12,2

Source: CBFA.

(1) Uniquement ceux évalués au coût amorti.

(2) Cette rubrique inclut l'ensemble des dettes comptabilisées en accordance avec la norme IAS 39.47(b).

1.3 Produits dérivés

TABLEAU 9 RÉPARTITION DES DÉRIVÉS PAR CATÉGORIES COMPTABLES – VALEUR COMPTABLE
(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2006	Juin 2007	Variation (pourcentages)
Dérivés comptabilisés à l'actif (total)	64,5	87,2	35,3
Détenus à des fins de transaction	62,2	81,9	31,7
Utilisés à des fins de couverture	2,3	5,3	132,2
Micro-couverture	1,0	1,4	36,0
Couvertures de juste valeur	0,8	1,1	29,9
Couvertures des flux de trésorerie	0,2	0,3	68,1
Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger	0,0	0,0	
Utilisés à des fins de couverture de taux d'intérêt d'un portefeuille	1,3	4,0	206,2
Couvertures de juste valeur	0,5	2,7	427,1
Couvertures des flux de trésorerie	0,8	1,3	63,0
Dérivés comptabilisés au passif (total)	72,1	88,4	22,6
Détenus à des fins de transaction	70,4	86,3	22,6
Utilisés à des fins de couverture	1,7	2,1	22,5
Micro-couverture	0,8	0,7	-9,4
Couvertures de juste valeur	0,7	0,6	-14,7
Couvertures des flux de trésorerie	0,1	0,1	51,3
Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger	0,0	0,0	
Utilisés à des fins de couverture de taux d'intérêt d'un portefeuille	0,9	1,3	51,0
Couvertures de juste valeur	0,6	0,4	-35,2
Couvertures des flux de trésorerie	0,3	1,0	

Source : CBFA.

TABLEAU 10 RÉPARTITION DES DÉRIVÉS PAR CATÉGORIES COMPTABLES – MONTANTS NOTIONNELS

(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2006	Juin 2007	Variation (pourcentages)
Dérivés comptabilisés à l'actif (total)	5.164,4	5.749,9	11,3
Détenus à des fins de transaction	4.905,7	5.488,6	11,9
Dérivés sur taux d'intérêt	4.114,1	4.557,9	10,8
Dérivés sur actions	120,5	156,0	29,5
Dérivés sur devises	519,3	608,3	17,1
Dérivés sur crédits	104,7	151,2	44,4
Dérivés sur matières premières	13,4	4,0	-70,0
Autres dérivés	33,6	11,1	-66,9
Utilisés à des fins de couverture	258,8	261,3	1,0
Micro-couverture	121,7	96,8	-20,5
Couvertures de juste valeur	27,1	18,4	-32,1
Couvertures des flux de trésorerie	94,7	78,5	-17,1
Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger	0,0	0,0	
Utilisés à des fins de couverture de taux d'intérêt d'un portefeuille	137,0	164,4	20,0
Couvertures de juste valeur	87,6	98,7	12,7
Couvertures des flux de trésorerie	49,4	65,8	33,0
Dérivés comptabilisés au passif (total)	5.143,7	5.682,5	10,5
Détenus à des fins de transaction	4.883,4	5.421,4	11,0
Dérivés sur taux d'intérêt	4.039,2	4.477,6	10,9
Dérivés sur actions	165,1	185,6	12,5
Dérivés sur devises	519,6	610,0	17,4
Dérivés sur crédits	112,8	142,7	26,5
Dérivés sur matières premières	13,1	2,4	-81,6
Autres dérivés	33,5	3,1	-90,7
Utilisés à des fins de couverture	260,4	261,1	0,3
Micro-couverture	123,6	97,2	-21,4
Couvertures de juste valeur	29,0	18,8	-35,1
Couvertures des flux de trésorerie	94,6	78,4	-17,2
Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger	0,0	0,0	
Utilisés à des fins de couverture de taux d'intérêt d'un portefeuille	136,8	163,9	19,8
Couvertures de juste valeur	87,8	98,5	12,2
Couvertures des flux de trésorerie	49,0	65,4	33,5

Source: CBFA.

1.4 Rentabilité

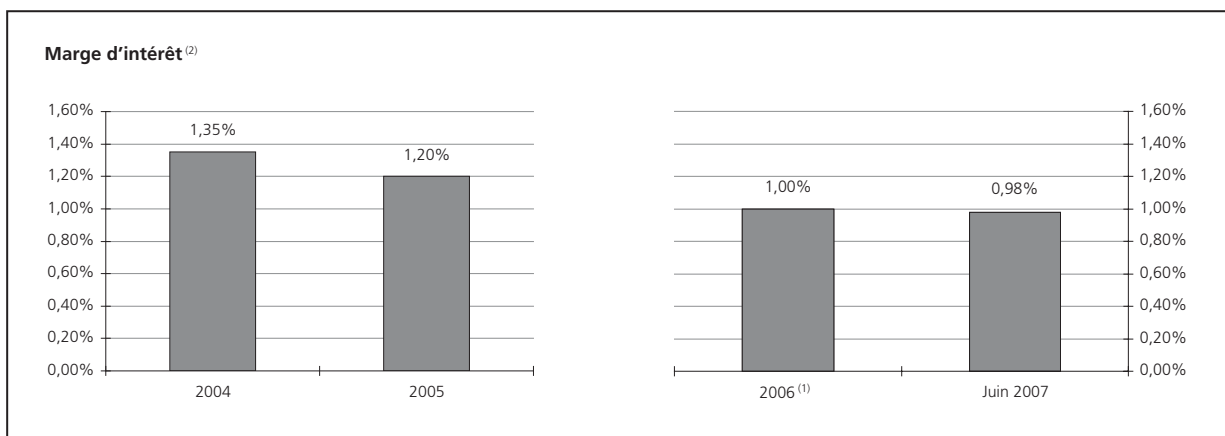
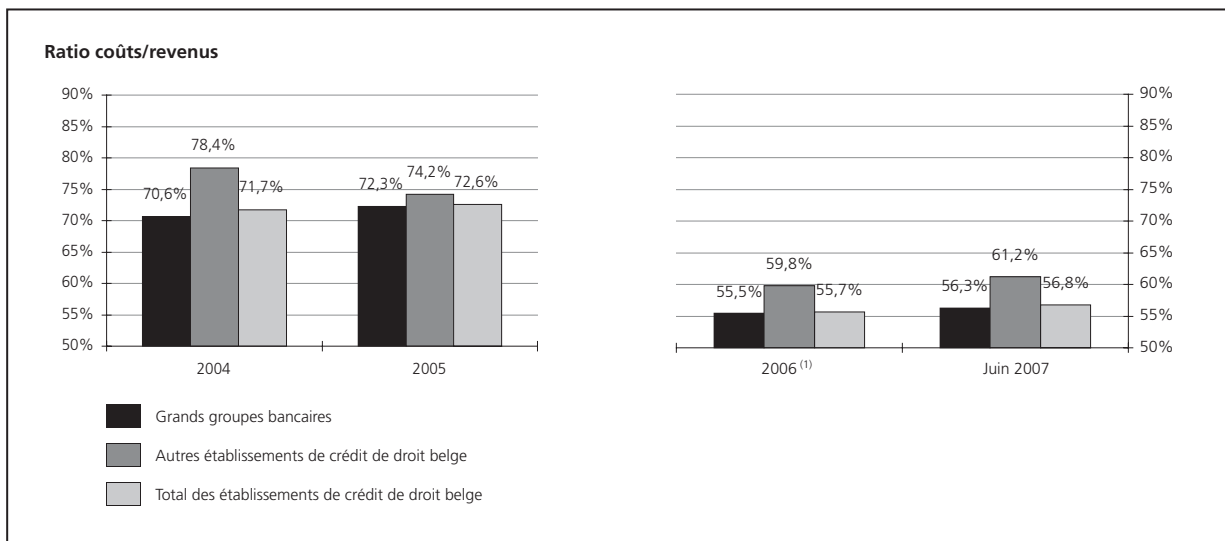
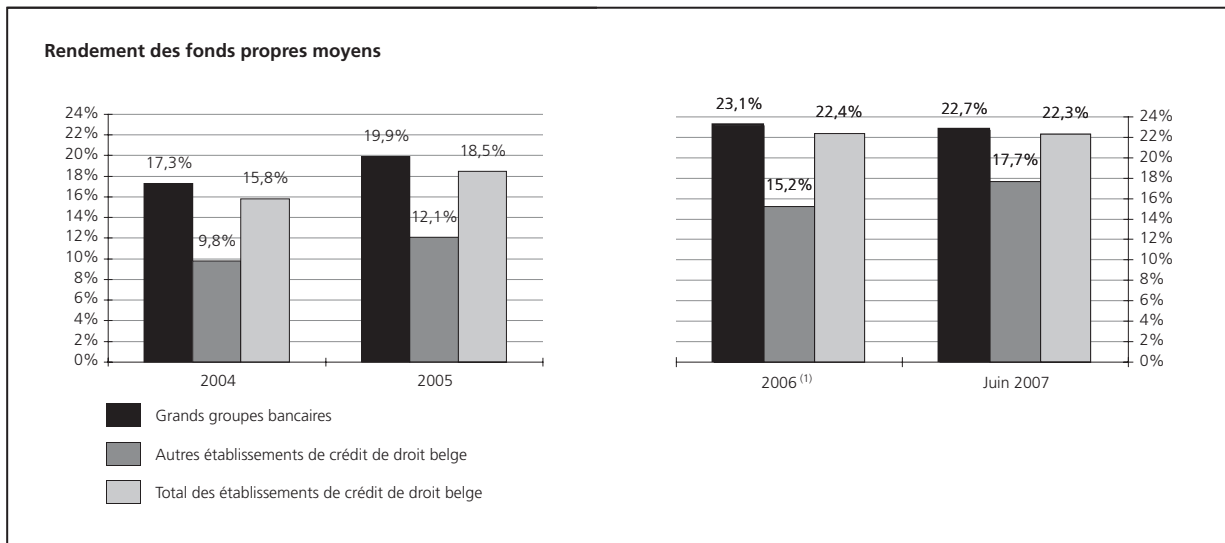
TABEAU 11 PRINCIPALES COMPOSANTES DU COMPTE DE RÉSULTAT
(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	Juin 2006	Juin 2007	Variation (pourcentages)
Produits d'intérêt	71,4	93,7	31,2
Charges d'intérêt	65,0	87,1	33,9
Résultat net d'intérêt	6,4	6,6	3,4
Résultats de capitaux autres que le résultat net d'intérêt	8,3	7,4	-11,7
Produits de dividendes	0,2	0,2	-22,3
Résultat net des commissions	3,4	3,9	12,7
<i>Produits des commissions</i>	4,8	5,2	10,2
<i>Charges des commissions</i> (à l'exclusion des commissions versées aux agents)	1,3	1,4	3,8
Profits et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	0,5	0,8	42,2
Profits et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction	1,8	1,7	-3,3
Autres profits et pertes liés à la comptabilisation à la juste valeur	0,2	0,4	48,6
<i>Profits et pertes sur actifs et passifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat</i>	0,0	0,2	
<i>Ajustement de la juste valeur en comptabilité de couverture</i>	0,2	0,1	-39,1
Autres produits opérationnels nets	2,1	0,5	-77,1
Produit bancaire	14,7	14,0	-5,2
Frais de personnel	4,0	4,3	7,1
Commissions versées aux agents	0,4	0,5	6,2
Dépenses générales et administratives	2,4	2,8	15,3
Amortissements	0,4	0,4	0,4
Charges d'exploitation (à l'exclusion des pertes de valeur et provisions)	7,2	7,9	9,4
Pertes de valeur sur actifs financiers	0,1	0,1	41,4
Dépréciations sur immobilisations corporelles, immeubles de placement, immobilisations incorporelles, participations dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	0,0	0,0	-39,5
Provisions	0,0	0,0	
Pertes de valeur et provisions	0,1	0,1	19,3
Quote-part dans le résultat des entités associées et des coentités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	0,2	0,2	8,8
Résultat net d'exploitation	7,6	6,2	-19,0
<i>Goodwill</i> négatif comptabilisé immédiatement en résultat	0,0	0,0	
Total des profits et pertes des actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente et ne remplissant pas les conditions d'une activité abandonnée	0,0	0,0	
Total des profits et pertes d'activités abandonnées, après impôt	0,0	0,0	
Total des profits et pertes avant impôts et intérêts minoritaires	7,6	6,2	-18,7
Charge (produit) d'impôt relative au résultat des activités ordinaires	1,4	0,9	-33,2
Total des profits et pertes après impôts et avant intérêts minoritaires	6,2	5,3	-15,5
Intérêts minoritaires	0,2	0,1	-10,4
Profit ou perte net	6,1	5,1	-15,6

Source: CBFA.

GRAPHIQUE 3 RENTABILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT DE DROIT BELGE

(données sur base consolidée ; en pourcentages)



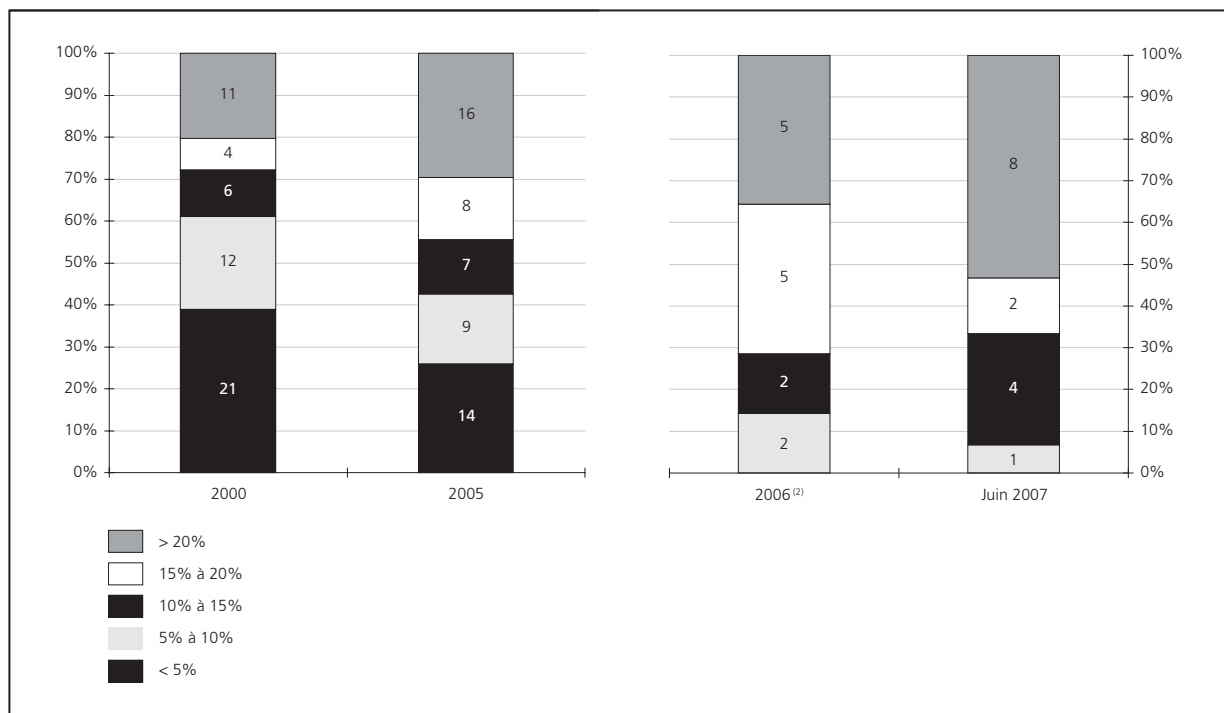
Source : CBFA.

(1) Depuis 2006, les données sont établies selon le nouveau schéma comptable basé sur les normes IAS/IFRS.

(2) Correspond à la différence entre les taux d'intérêt implicites reçus et payés respectivement sur les actifs et passifs porteurs d'intérêts.

GRAPHIQUE 4 DISTRIBUTION DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT DE DROIT BELGE EN FONCTION DU RENDEMENT DES FONDS PROPRES MOYENS⁽¹⁾

(données sur base consolidée; nombre d'établissements de crédit et en pourcentages de la population totale)



Source : CBFA.

(1) Le nombre total d'établissements de crédit dans le graphique est différent du nombre total d'établissements de crédit de droit belge, principalement en raison du fait que les filiales bancaires sont consolidées par leurs maisons mères.

(2) À partir de 2006, les données sont établies selon le nouveau schéma comptable basé sur les normes IAS/IFRS.

1.5 Chiffres-clés

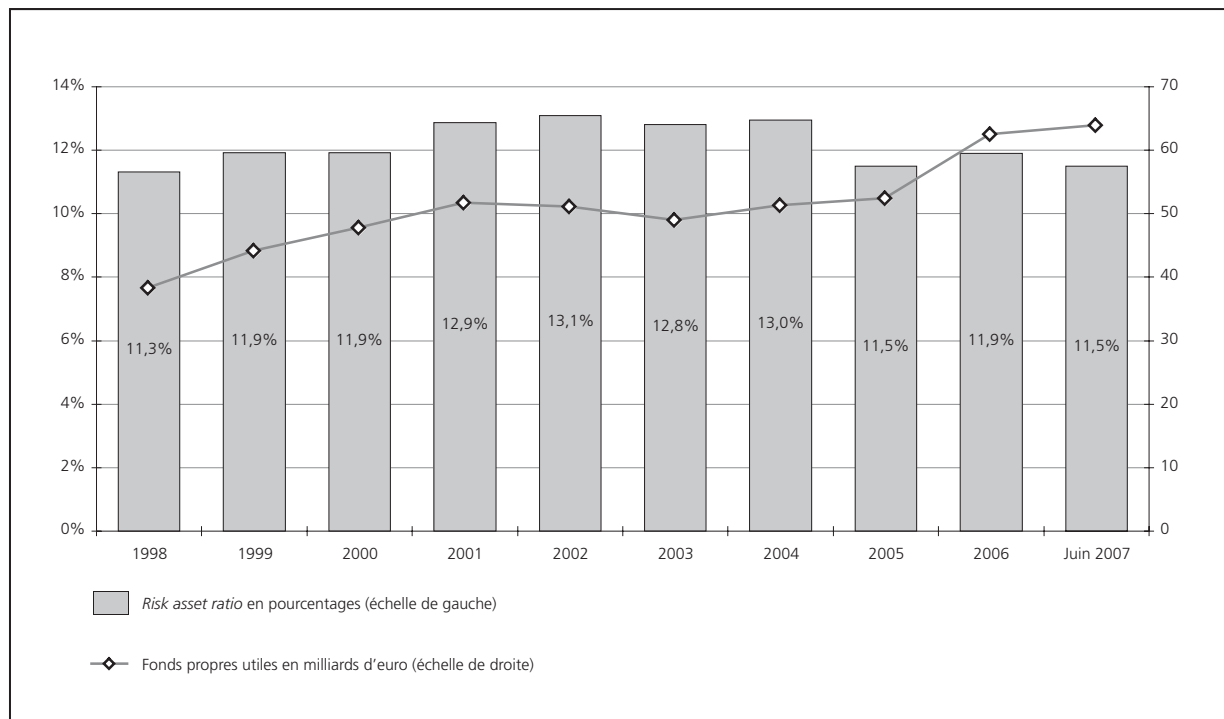
TABLEAU 12 ÉVOLUTION DES CHIFFRES-CLÉS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT DE DROIT BELGE APPLIQUANT LES NORMES IAS/IFRS
(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	Grands groupes bancaires	Autres établissements de crédit de droit belge	Juin 2007
Total du bilan	1.504,6	90,6	1.595,2
Avoirs de la clientèle	721,8	56,0	777,8
Créances sur la clientèle	617,1	44,4	661,5
Résultats de l'exercice	4,7	0,4	5,1
<i>Risk asset ratio</i> (pourcentages)	11,2	15,9	11,5
Rendement des actifs moyens (pourcentages)	0,7	0,9	0,7
Rendement des fonds propres moyens (pourcentages)	22,7	17,7	22,3
Rapport coûts/revenus (pourcentages)	56,3	61,2	56,8

Source : CBFA.

1.6 Solvabilité

GRAPHIQUE 5 ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES UTILES ET DU *RISK ASSET RATIO* DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT DE DROIT BELGE
(données à la fin de la période sur base consolidée)



Source : CBFA.

TABLEAU 13 ÉLÉMENTS DES FONDS PROPRES DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT DE DROIT BELGE ⁽¹⁾

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2005		2006		Juin 2007		Variation 1 ^{er} semestre 2007	
		(p.c.)		(p.c.)		(p.c.)		(p.c.)
Fonds propres utiles								
Fonds propres sensu stricto (<i>tier one capital</i>) ⁽²⁾ . .	39,2	75,0	45,9	73,7	46,4	72,8	0,4	1,0
dont instruments hybrides	3,6							
Éléments complémentaires des fonds propres pour les risques de crédit et de marché (<i>tier two capital</i>)	17,9	34,2	19,7	31,6	20,9	32,8	1,2	6,1
dont:								
<i>Upper Tier two</i> ⁽³⁾	4,6	8,8	5,8	9,3	3,9	6,1	-1,9	-33,2
<i>Lower Tier two</i> ⁽⁴⁾	13,3	25,4	13,9	22,4	17,1	26,8	3,1	22,5
Déduction des participations	-4,8	-9,2	-3,3	-5,4	-3,6	-5,6	-0,3	7,6
Total	52,3	100,0	62,3	100,0	63,7	100,0	1,4	2,3
Éléments complémentaires des fonds propres uniquement pour les risques de marché (<i>tier three capital</i>) ⁽⁵⁾	1,3	-	0,1	-	0,2	-	0,1	-

Source: CBFA.

(1) Comprend également les données des établissements de crédit ayant calculé, dès 2007, les fonds propres et leurs exigences conformément au nouveau règlement «Fonds propres» (Bâle 2).

(2) Comprend entre autres le capital libéré, les réserves, le fonds pour risques bancaires généraux, les intérêts de tiers, et comme poste important à déduire, les écarts de consolidation positifs.

(3) Comprend les plus-values de réévaluation, le fonds interne de sécurité et les fonds versés au moyen de titres à durée indéterminée et autres instruments dont les fonds et la rémunération sont susceptibles d'être affectés à l'apurement de pertes tout en permettant à l'émetteur de poursuivre ses activités.

(4) Comprend les dettes subordonnées à long terme (minimum cinq ans de durée initiale).

(5) Comprend le résultat net du portefeuille de négociation et une catégorie particulière des dettes subordonnées, après la mise en application des limitations réglementaires.

2.

Entreprises d'investissement et sociétés de conseil en placement

2.1 Nombre d'entreprises

TABLEAU 14 ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT ET DE SOCIÉTÉS DE CONSEIL EN PLACEMENT
(données fin de la période)

	Liste				Évolution 2006	
	2004	2005	2006	Juin 2007	+	-
Entreprises d'investissement agréées en Belgique	70	57	53	52	1	2
Entreprises d'investissement de droit belge	70	57	53	52	1	2
Sociétés de bourse	36	31	27	26	-	1
Sociétés de gestion de fortune	30	23	22	22	1	1
Sociétés de courtage en instruments financiers	1	1	1	1	-	-
Sociétés de placement d'ordres en instruments financiers ..	3	2	3	3	-	-
Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un État non membre de l'Union européenne	-	-	-	-	-	-
Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre État membre de l'Union européenne, sans agrément en vertu de la Directive 93/22/CEE du Conseil	-	-	-	-	-	-
Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre État membre de l'Union européenne	15	14	17	17	-	-
<i>Total des entreprises d'investissement et des succursales</i>	<i>85</i>	<i>71</i>	<i>70</i>	<i>69</i>	<i>1</i>	<i>2</i>
<i>Sociétés de conseil en placements</i>	<i>4</i>	<i>3</i>	<i>3</i>	<i>2</i>	<i>-</i>	<i>1</i>
Total des entreprises agréées	89	74	73	71	1	3

Source: CBFA.

2.2 Sociétés de bourse

TABLEAU 15 ÉVOLUTION DES CHIFFRES-CLÉS

(données fin de la période en millions d'euros, sauf mention contraire)

	2006	Juin 2007	Variation (pourcentages)
Portefeuille-titres ⁽¹⁾⁽²⁾	142	175	23
Fonds propres ⁽¹⁾⁽³⁾	355	376	6
Total bilantaire	2.301	3.596	56
Dépôt titres	46.623	85.299	83
	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2007	
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	166	189	14
Résultat net ⁽¹⁾	83	125	51
Rendement net des fonds propres (pourcentages)	19,7	33,2	–
<i>Risk asset ratio</i> (pourcentages)	63,1	33,7	–

Source : CBFA.

(1) Chiffres tirés des états comptables trimestriels (« états périodiques ») dans lesquels les positions sont évaluées à la valeur de marché (*marked to market*).

(2) Le portefeuille-titres se compose des positions à la hausse (instruments financiers détenus par les sociétés de bourse pour compte propre, à l'exclusion des titres de participation) et des positions à la baisse (instruments financiers vendus à découvert).

(3) Il s'agit de fonds propres déterminés sur la base des états comptables trimestriels (« états périodiques ») dans lesquels les positions sont évaluées à la valeur de marché (*marked to market*). Ils comprennent le capital, les primes d'émission, les plus-values de réévaluation, les réserves, le résultat reporté (y compris les plus-values latentes sur positions) et les emprunts subordonnés. Ils ne reprennent pas le résultat de l'année en cours.

TABLEAU 16 SYNTHÈSE DE LA SOLVABILITÉ

(données fin de la période; en millions d'euros, sauf mention contraire)

	2006	Juin 2007	Variation	
			(pourcentages)	
Éléments de fonds propres				
Fonds propres <i>sensu stricto</i> (<i>tier one capital</i>) ⁽¹⁾	323,9	342,2	18,3	6
Éléments complémentaires des fonds propres (<i>tier two capital</i>) ⁽²⁾	21,3	13,2	-8,1	-38
Éléments à déduire ⁽³⁾	129,7	0,9	-128,9	-99
Total des fonds propres utiles	215,5	354,5	139,0	65
Éléments complémentaires des fonds propres pour les risques de marché uniquement (<i>tier three capital</i>) ⁽⁴⁾ ...	-	-	-	-
Nombre de sociétés présentant une marge de solvabilité				
Inférieure à 20 p.c.	2	4		
Entre 20 et 50 p.c.	12	8		
Entre 50 et 100 p.c.	13	14		
Répartition des sociétés selon l'exigence la plus élevée qui leur est applicable (pourcentages)				
Exigence de capital minimum	26	31		
Exigence de couverture des fonds de tiers	44	35		
Exigence de couverture des actifs immobilisés	19	23		
Exigence de couverture des frais généraux	11	11		
Exigence relative à l'activité (risque de crédit et risque de marché)	0	0		
Total	100	100		

Source: CBFA.

(1) Comprend principalement le capital libéré, les réserves, le résultat reporté sous déduction des pertes de l'exercice en cours et des immobilisations incorporelles.

(2) Comprend essentiellement les plus-values de réévaluation ainsi que les emprunts subordonnés conformes à l'article 14, paragraphe 3 du Règlement.

(3) Constitués essentiellement de participation dans des entreprises sous statut.

(4) Ne font pas l'objet d'une quantification dans la mesure où les sociétés de bourse disposent de fonds propres utiles largement suffisants.

TABLEAU 17 ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DE BASE DU COMPTE DE RÉSULTATS

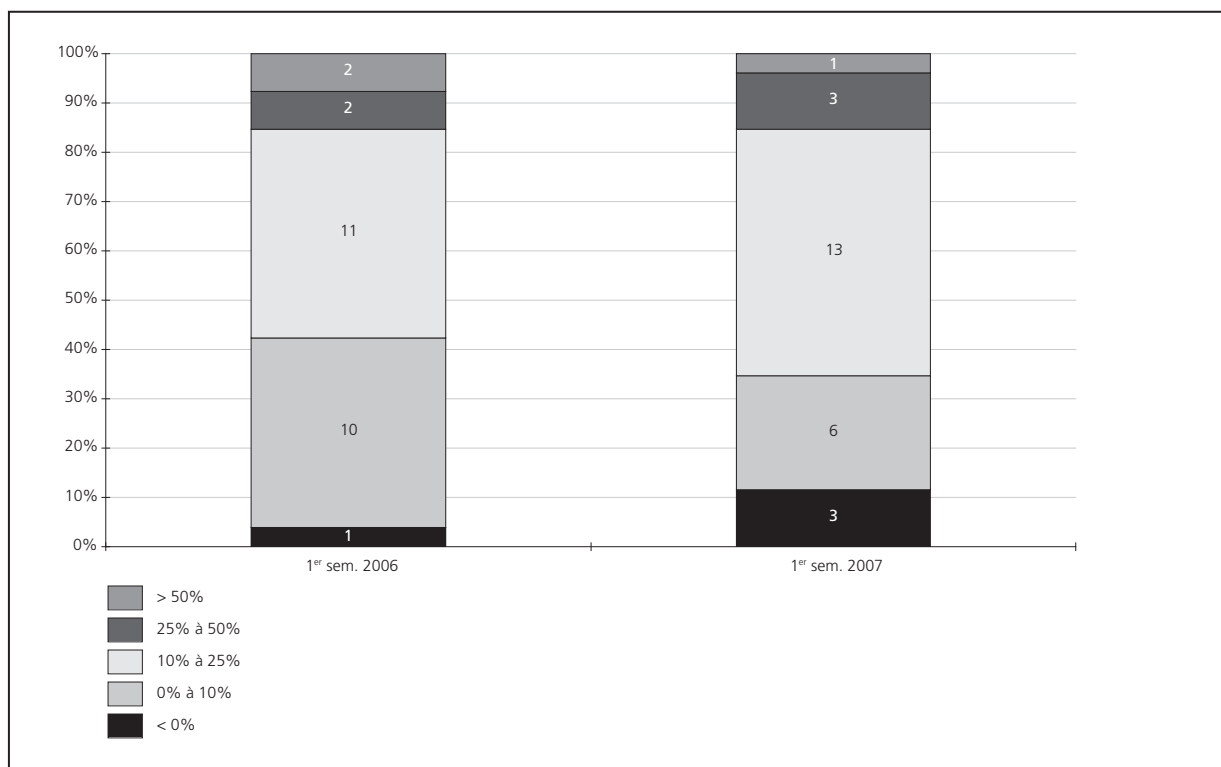
(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2007	Variation (pourcentages)
Courtages et commissions	95,9	101,7	6
Résultats nets sur positions	12,9	25,2	94
Autres revenus de prestations	57,2	61,9	8
Chiffre d'affaires	166,1	188,7	14
Charges d'exploitation	113,0	117,3	4
dont:			
Frais de personnel	43,9	48,9	11
Biens et services divers	70,8	65,2	-8
Résultats d'exploitation	53,1	71,4	34
Résultats financiers	29,9	45,9	54
Résultats exceptionnels	3,3	12,1	
Impôts	3,7	4,6	25
Résultat net après impôts	82,7	124,8	51

Source : CBFA.

GRAPHIQUE 6 RÉPARTITION, À POPULATION CONSTANTE, DES SOCIÉTÉS DE BOURSE EN FONCTION DU RENDEMENT DES FONDS PROPRES

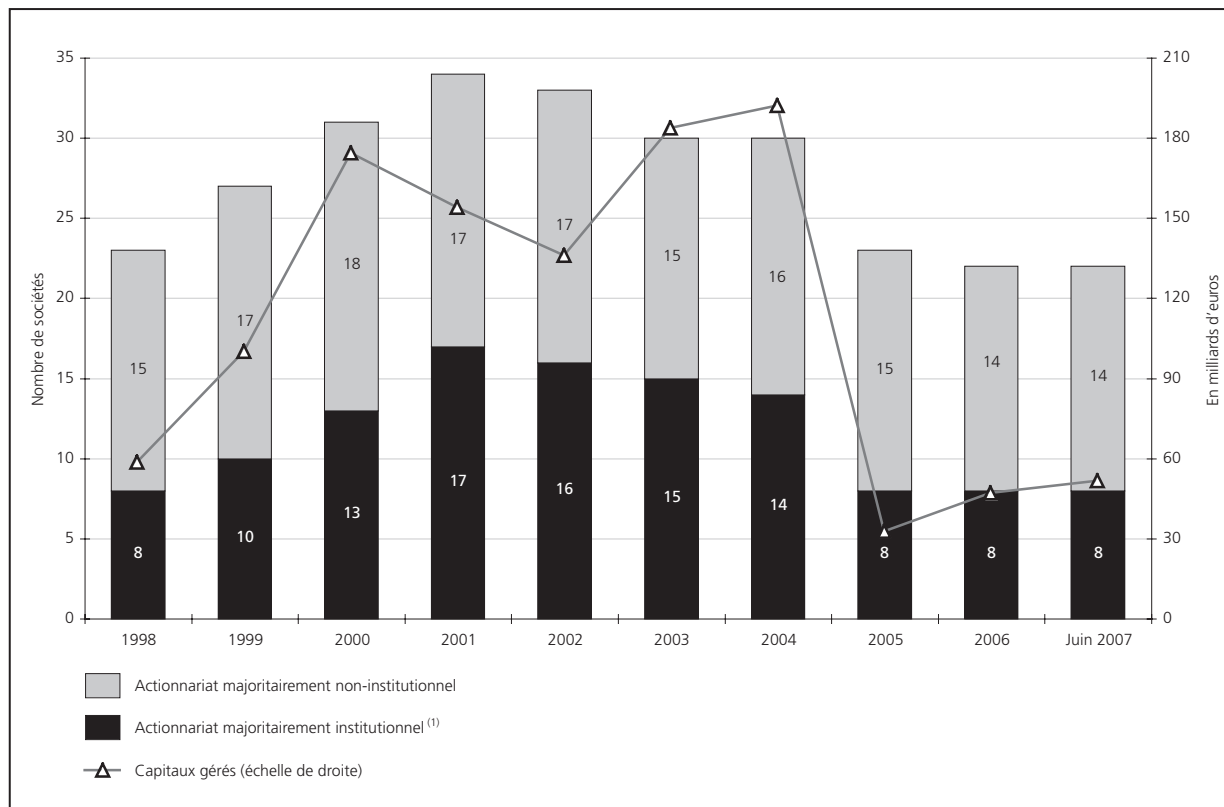
(nombre de sociétés; en pourcentages de la population totale)



Source : CBFA.

2.3 Sociétés de gestion de fortune

GRAPHIQUE 7 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SOCIÉTÉS DE GESTION DE FORTUNE ET DES FONDS GÉRÉS
(données fin de la période)



Source : CBFA.

(1) À noter le retraitement rétroactif dans la définition (extension de la catégorie des « institutionnels » aux groupes non bancassureurs).

TABLEAU 18 ÉVOLUTION DES CHIFFRES-CLÉS

(données fin de la période en millions d'euros, sauf mention contraire)

	2006	Juin 2007	Variation (pourcentages)
Total du bilan	102	85	-17
Fonds propres	53	50	-7
Capitaux gérés	46.729	51.189	10
	Juin 2006	Juin 2007	
Chiffre d'affaires	44	47	7
Résultat net	15	15	3
Rendement des fonds propres (pourcentages)	36,1	30,9	-
Rendement net sur capitaux gérés (pourcentages)	0,04	0,03	-

Source : CBFA.

TABLEAU 19 ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DE BASE DU COMPTE DE RÉSULTATS

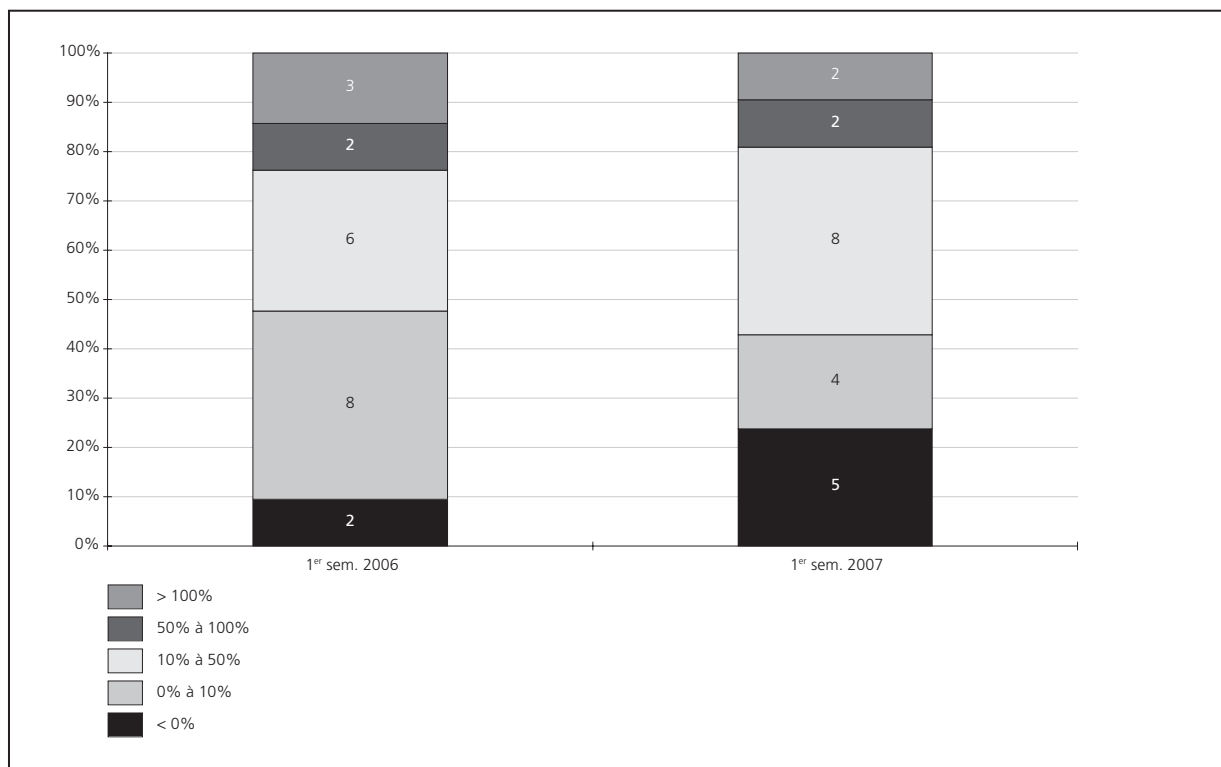
(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	Jun 2006	Jun 2007	Variation (pourcentages)
Gestion discrétionnaire	37,8	35,2	-7
Conseil en placements	5,4	4,7	-12
Autres revenus de prestations	1,2	7,6	507
Chiffre d'affaires	44,4	47,5	7
Charges d'exploitation	23,2	27,6	19
dont:			
Frais de personnel	10,7	11,5	7
Biens et services divers	11,6	15,0	29
Résultats d'exploitation	21,3	19,9	-7
Résultats financiers	0,9	1,3	41
Résultats exceptionnels	-0,3	1,0	
Impôts	6,9	6,9	
Résultat net après impôts	14,9	15,3	3

Source: CBFA.

GRAPHIQUE 8 RÉPARTITION, À POPULATION CONSTANTE, DU RENDEMENT SUR FOND PROPRES DES SOCIÉTÉS DE GESTION DE FORTUNE

(nombre de sociétés et en pourcentages de la population totale)



Source: CBFA.

3.

Sociétés de gestion d'organismes
de placement collectif

TABLEAU 20 ÉVOLUTION DES CHIFFRES-CLÉS
(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	2006	Juin 2007	Variation (pourcentages)
Total du bilan	921	1.033	12,2
Fonds propres	284	331	16,5
Capitaux gérés	256.424	240.840	-6,1
	Jun 2006	Jun 2007	
Chiffre d'affaires	569	689	21,1
Résultat net	113	154	36,2
Rendement des fonds propres (pourcentages)	40,6	46,6	-
Rendement net sur capitaux gérés (pourcentages)	0,0	0,1	-
Nombre de sociétés de gestion d'organismes de placement collectif	5	7	

Source: CBFA.

TABLEAU 21 ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DE BASE DU COMPTE DE RÉSULTATS

(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	Jun 2006	Jun 2007	Variation (pourcentages)
Gestion discrétionnaire	471,1	561,9	19,3
Conseil en placements	0,3	0,5	66,7
Autres revenus de prestations	100,2	136,7	36,4
Chiffre d'affaires	571,7	699,2	22,3
Charges d'exploitation	409,2	537,2	31,3
dont:			
Frais de personnel	54,6	66,1	21,1
Biens et services divers	349,5	459,5	31,5
Résultats d'exploitation	162,4	162,0	-0,3
Résultats financiers	10,7	50,6	
Résultats exceptionnels	0,0	0,2	
Impôts	60,0	58,7	-2,2
Résultat net après impôts	113,1	154,1	36,2

Source: CBFA.

4.

Compagnies d'assurances et
fonds de pensions

4.1 Compagnies d'assurances

4.1.1 Nombre de compagnies d'assurances

TABLEAU 22 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COMPAGNIES D'ASSURANCES EN BELGIQUE
(données fin de la période)

	2004	2005	2006	Juin 2007
Selon la localisation du siège social				
Belgique ⁽¹⁾	118	110	107	108
E.E.E. ⁽²⁾	60	58	54	52
Hors E.E.E. ⁽³⁾	3	3	0	0
Total	181	171	161	160
Libre prestation de services⁽⁴⁾	681	740	762	793
Selon la spécialisation⁽⁵⁾				
Assurance-vie	31	30	29	30
Assurance non-vie	122	116	109	106
Mixte	28	25	23	24
Total	181	171	161	160

Source: CBFA.

(1) Les compagnies d'assurances de droit belge comprennent les filiales belges d'assureurs étrangers.

(2) Succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social dans un autre État membre de l'E.E.E.

(3) Succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

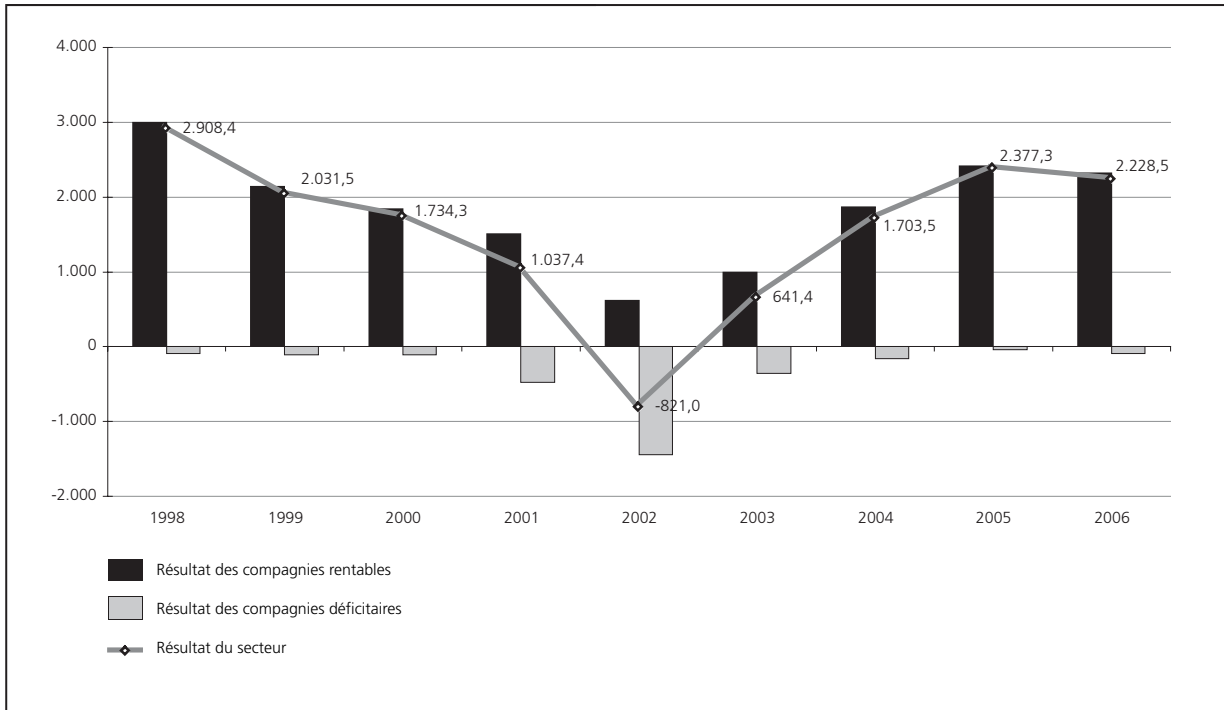
(4) Prestation de services d'assurance en Belgique sans établissement physique.

(5) Y compris les succursales belges des compagnies d'assurances étrangères.

4.1.2 Rentabilité et solvabilité

GRAPHIQUE 9 RÉSULTATS DES COMPAGNIES D'ASSURANCES ⁽¹⁾

(données sur base sociale; en millions d'euros)



Source : CBFA.

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

TABLEAU 23 COMPTE DE PERTES ET PROFITS DES COMPAGNIES D'ASSURANCES ⁽¹⁾

(données sur base sociale; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2003	2004	2005	2006
Compte technique d'assurance-vie				
Primes acquises nettes	17,7	20,0	25,2	20,4
Montants payés nets (-)	7,9	8,5	10,2	13,0
Variation des provisions technique (-)	12,9	15,2	20,5	12,4
Primes après frais d'assurance	-3,1	-3,7	-5,4	-5,0
Frais d'exploitation nets (-)	1,2	1,2	1,3	1,4
Résultat d'assurance	-4,3	-4,9	-6,8	-6,4
Revenu net de placements	4,8	5,7	8,0	7,4
Résultat technique d'assurance-vie	0,5	0,8	1,2	1,0
Compte technique d'assurance non-vie				
Primes acquises nettes	9,1	9,6	8,9	9,3
Montants payés nets (-)	5,7	5,7	5,6	5,9
Variation des provisions technique (-)	0,8	1,0	1,1	0,8
Primes après frais d'assurance	2,6	2,9	2,3	2,6
Frais d'exploitation nets (-)	2,8	2,9	2,7	2,8
Résultat d'assurance	-0,2	0,0	-0,4	-0,2
Revenu net de placements	1,0	1,2	1,5	1,3
Résultat technique d'assurance non-vie	0,8	1,2	1,1	1,2
Compte non-technique				
Résultat technique total	1,3	2,0	2,3	2,2
Autres revenus nets de placements	-0,2	0,3	0,7	0,5
Autres résultats, résultats exceptionnels et impôts	-0,4	-0,6	-0,6	-0,5
Résultat net de l'exercice	0,6	1,7	2,4	2,2
<i>p.m. Rendement des fonds propres (pourcentages)</i>	<i>7,3</i>	<i>18,0</i>	<i>23,3</i>	<i>20,8</i>

Source: CBFA.

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

TABLEAU 24 NIVEAU ET COMPOSITION DE LA MARGE DE SOLVABILITÉ CONSTITUÉE PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES⁽¹⁾

(données fin de la période sur base sociale; en millions d'euros, sauf mention contraire)

	2003	2004	2005	2006
Marge explicite	9.467	10.706	11.726	12.767
<i>Pourcentages de la marge à constituer</i>	<i>179</i>	<i>181</i>	<i>180</i>	<i>179</i>
Marge implicite	3.634	4.092	5.148	5.279
Part des gains futurs ⁽²⁾	1.761	755	749	655
Plus-values non-réalisées	1.874	3.337	4.399	4.624
<i>Pourcentages de la marge à constituer</i>	<i>69</i>	<i>70</i>	<i>79</i>	<i>74</i>
Marge totale	13.101	14.799	16.874	18.046
<i>Pourcentages de la marge à constituer</i>	<i>248</i>	<i>251</i>	<i>259</i>	<i>253</i>

Source: CBFA.

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

(2) En assurance-vie.

4.1.3 Provisions et autres passifs

TABLEAU 25 PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU PASSIF DES COMPAGNIES D'ASSURANCES⁽¹⁾

(données fin de la période sur base sociale; en milliards d'euros)

	2003	2004	2005	2006
Fonds propres	8,8	9,4	10,2	10,7
Provisions techniques	120,8	137,8	156,5	169,9
Assurances-vie (à l'exclusion de la branche 23)	76,2	88,9	103,7	115,2
Branche 23	17,5	19,2	25,0	25,7
Assurances non-vie	23,1	24,2	22,7	23,3
Autres provisions	5,0	5,5	5,1	5,7
Dépôts reçus des réassureurs	2,4	2,5	2,7	2,6
Dettes	8,2	11,8	13,5	16,5
Autres passifs	2,2	2,2	2,0	2,2
Total	142,4	163,7	185,0	201,9

Source: CBFA.

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

4.1.4 Placements et autres actifs

TABLEAU 26 PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'ACTIF DES COMPAGNIES D'ASSURANCES⁽¹⁾
(données fin de la période sur base sociale; en milliards d'euros)

	2003	2004	2005	2006
Placements	125,2	143,3	166,5	183,7
<i>Total des activités à l'exception de la branche 23</i>	107,9	124,4	141,7	158,3
Actions ⁽²⁾	13,8	15,1	17,9	18,8
Obligations	72,2	88,2	101,2	115,2
Biens immobiliers	2,4	2,6	2,6	2,5
Crédits hypothécaires	5,7	5,7	5,5	5,5
Placements dans des entreprises liées	8,0	8,2	9,2	11,0
Autres	5,7	4,6	5,3	5,2
<i>Branche 23</i>	17,3	18,9	24,8	25,5
Actions ⁽²⁾	13,3	13,7	19,5	21,2
Obligations	2,6	3,2	4,1	3,8
Autres	1,3	2,1	1,3	0,4
Part des réassureurs dans les provisions techniques	6,2	6,6	5,2	4,9
Créances et autres actifs	11,1	13,7	13,3	13,2
Total	142,4	163,7	185,0	201,9

Source: CBFA.

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

(2) Y compris les parts d'OPCs.

TABLEAU 27 VALEURS REPRÉSENTATIVES DES COMPAGNIES D'ASSURANCES POUR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS⁽¹⁾⁽²⁾
(données fin de la période sur base sociale, en pourcentages du total des valeurs représentatives, sauf mention contraire)

	2004	2005	2006	Juin 2007
Obligations d'État	34,4	33,3	34,2	35,5
Obligations d'entreprises	21,4	24,2	25,3	24,0
Actions	12,7	13,9	14,1	14,2
Biens immobiliers	2,4	2,2	2,1	2,2
Crédits	3,6	2,7	2,2	2,6
OPCs	15,1	16,2	16,5	16,6
Autres	10,3	7,6	5,5	5,0
Total (en milliards d'euros)	147,3	168,8	182,7	184,5

Source: CBFA.

(1) Actifs accordés à une activité d'assurance spécifique, pour couverture des provisions techniques de cette activité. Ces valeurs représentatives sont valorisées à la « valeur d'affectation », qui correspond à la valeur de marché pour la plus grande partie des actifs, mais qui tient compte de la valeur à l'échéance pour les obligations émises par les gouvernements.

(2) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

4.2 Fonds de pensions

TABLEAU 28 ÉVOLUTION DU NOMBRE ET DE L'IMPORTANCE DES FONDS DE PENSIONS
(données fin de la période)

	2004	2005	2006	Juin 2007
Fonds de pensions agréés	323	330	283	270
Fonds de pensions en liquidation	5	2	5	6
Nombre total de fonds de pensions	328	332	288	276
<i>Total du bilan</i> (en milliards d'euros)	<i>11,7</i>	<i>13,3</i>	<i>14,3</i>	–

Source: CBFA.

TABLEAU 29 RÉSULTATS DES FONDS DE PENSIONS
(données en milliards d'euros)

	2003	2004	2005	2006
Primes et autres produits techniques	1,16	1,21	0,97	1,32
Charges techniques	-1,22	-1,16	-1,15	-1,44
Résultat financier	0,86	0,94	1,67	1,15
Autres résultats	-0,07	-0,07	-0,01	-0,05
Résultat net	0,73	0,92	1,48	0,98

Source: CBFA.

TABLEAU 30 COMPOSITION DES VALEURS REPRÉSENTATIVES DES FONDS DE PENSIONS
(données fin de la période en pourcentages du total des valeurs représentatives, sauf mention contraire)

	2003	2004	2005	2006
Obligations	5,3	4,4	6,4	5,8
Actions	10,2	9,4	9,2	8,4
Biens immobiliers	1,5	1,4	1,2	0,8
Crédits	0,4	0,3	0,3	0,1
OPCs	71,8	75,4	75,1	74,1
Autres	10,9	9,2	7,8	10,8
Total (en milliards d'euros)	10,8	11,6	13,3	13,4

Source: CBFA.

TABLEAU 31 ÉVOLUTION DES PROVISIONS TECHNIQUES ET DU PATRIMOINE DES FONDS DE PENSIONS

(données fin de la période en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2003	2004	2005	2006
Provisions pour prestations constituées	8,35	8,35	8,85	9,21
Provision minimum	8,18	8,18	8,71	9,03
Autres provisions	0,17	0,16	0,14	0,19
Provisions pour prestations à régler	0,00	0,01	0,01	0,01
Provisions pour prestations à constituer	2,50	3,17	4,40	4,97
Total des provisions disponible	10,85	11,53	13,26	14,20
<i>Patrimoine en pourcentages des obligations actuelles</i>	<i>119,8</i>	<i>127,7</i>	<i>140,2</i>	<i>143,2</i>

Source: CBFA.

5.

Émissions publiques de valeurs mobilières

5.1 Appel public au marché primaire des capitaux

TABLEAU 32 ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'APPEL PUBLIC AU MARCHÉ PRIMAIRE DES CAPITAUX⁽¹⁾
(en milliards d'euros)

	2004	2005	2006	1 ^{er} sem. 2007
1. Émissions d'actions				
Sociétés belges	3.559	1.828	1.329	593
Sociétés étrangères ⁽²⁾	91	16	0	0
Total	3.650	1.844	1.329	593
2. Admissions de warrants⁽³⁾				
sur actions	213	62	165	84
sur indices	89	138	35	12
sur devises	272	105	68	27
sur matières premières	460	11	0	0
Total	1.034	316	268	123
3. Émissions de titres de dette				
3.1 Obligations	5.516	4.966	5.542	2.763
Sociétés belges	228	375	236	44
Sociétés étrangères ⁽²⁾	5.288	4.591	5.306	2.719
3.2 Titres de dette avec un risque sur le capital	268	549	1.109	418
Sociétés belges	0	0	18	0
Sociétés étrangères ⁽²⁾	268	549	1.091	418
Total	5.784	5.515	6.651	3.181
4. Émissions de certificats subordonnés par les établissements de crédit⁽⁴⁾⁽⁵⁾	955	1.053	1.440	-
5. Émissions de bons de capitalisation au porteur⁽⁵⁾	6	131	97	-
6. Émissions de certificats immobiliers	31	0	0	0
7. Émissions de parts et d'actions d'OPC belges⁽⁶⁾	23.148	37.596	39.992	24.870
8. Émissions d'obligations par les pouvoirs publics belges⁽⁷⁾				
OLOp ⁽⁸⁾	30	0	0	0
Bons d'État	848	577	680	316

Sources: Administration de la Trésorerie, CBFA.

(1) Émissions brutes de valeurs mobilières en Belgique.

(2) Les données chiffrées ne tiennent pas compte des émissions de certificats représentatifs de valeurs étrangères.

(3) L'inscription à la côte ne signifie pas que les montants ont effectivement été placés au cours de la période sous revue.

(4) Depuis la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit, un prospectus est requis pour les émissions continues de tels certificats.

(5) Disponible uniquement à fin décembre.

(6) Les chiffres pour les organismes de placement collectif étrangers ne sont plus repris dans ce tableau.

(7) Non compris les émissions d'OLO qui ont atteint, à fin juin 2007, 15.965 millions d'euros.

(8) Les «OLOp» sont des obligations linéaires destinées aux particuliers dont la coupure inimale est de 200 euros.

5.2 Organismes de placement collectif

TABEAU 33 ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF DE DROIT BELGE
(données fin de la période)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	1 ^{er} sem. 2007
Nombre d'organismes de droit belge à la fin de la période										
SICAV	90	96	103	108	108	105	108	108	108	105
Nombre de compartiments à la fin de la période	1.139	1.499	1.851	1.951	1.987	1.252 ⁽⁵⁾	1.365 ⁽⁵⁾	1.477 ⁽⁵⁾	1.649 ⁽⁵⁾	1.756
dont: monétaires						16	17	14	15	14
Fonds commun de placement	12	12	14	16	16	16	18	17	40	37
Fonds d'épargne de pension ⁽¹⁾	12	12	11	10	10	11	12	12	14	14
Sous-total	114	120	128	134	134	132	138	137	162	156
SICAFI ⁽²⁾	8	13	13	12	11	11	11	12	14	14
Organismes de placement en créances ⁽³⁾	9	9	9	9	10	10	9	7	7	6
Nombre de compartiments à la fin de la période							7	4	3	3
PRICAF ⁽⁴⁾	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2
Total	132	143	151	157	157	155	160	158	185	178
Nombre de compartiments à la fin de la période							1.372	1.481	1.652	1.759
Évolution du capital (en millions d'euros)										
A. Valeur nette d'inventaire à la fin de l'année précédente										
SICAV	26.443,4	42.681,9	60.433,7	72.823,3	77.549,3	68.897,0	74.091,4	81.926,2	95.869,7	103.499,8
Fonds commun de placement	865,0	1.056,6	1.948,2	3.010,7	3.342,3	2.887,6	3.510,2	4.707,0	5.954,2	9.289,1
Fonds d'épargne de pension	5.825,2	8.055,1	7.959,9	7.680,3	7.427,7	6.473,0	7.447,0	8.705,3	10.316,2	11.477,1
Total A	33.133,6	51.803,6	70.341,8	83.514,3	88.319,3	78.257,6	85.048,6	95.338,5	112.140,1	124.266,0
dont: monétaires						1.730,0	1.886,0	1.909,4	2.673,0	3.216,6
B. Souscriptions										
SICAV	19.205,9	22.931,1	31.704,1	25.118,2	17.359,5	18.898,4	21.025,8	35.168,0	34.279,0	21.954,8
Fonds commun de placement	276,6	947,3	1.464,4	832,5	495,1	975,4	1.599,2	1.771,7	4.727,8	2.460,9
Fonds d'épargne de pension	436,1	402,8	484,0	477,4	451,7	450,8	522,8	656,7	985,6	453,9
Total B	19.918,6	24.281,2	33.652,5	26.428,1	18.306,3	20.324,6	23.147,8	37.596,4	39.992,4	24.869,6
dont: monétaires						1.031,6	1.539,7	2.330,2	4.118,6	2.582,8

Source : CBFA.

(1) Fonds d'épargne pension reconnus en application de l'arrêté royal du 22 décembre 1986.

(2) Sociétés d'investissements qui investissent en biens immobiliers et agréées en application de l'arrêté royal du 10 avril 1995.

(3) Organismes de placement en créances agréés en application de l'arrêté royal du 29 novembre 1993.

(4) Sociétés d'investissements qui investissent dans des sociétés non cotées et dans des sociétés de croissance et agréées en application de l'arrêté royal du 18 avril 1997.

(5) La comparaison avec la période antérieure à 2000 donne une image épurée car d'autres critères sont appliqués.

En effet, depuis octobre 2000, en raison d'un changement de pratique administrative, ce ne sont plus tous les compartiments constitués statutairement qui sont inscrits, mais uniquement ceux effectivement commercialisés. Il en résulte une diminution du nombre de compartiments inscrits à partir d'octobre 2000.

Les compartiments constitués statutairement d'OPC belges, qui avaient été inscrits avant octobre 2000, mais n'étaient pas commercialisés, ont été effectivement radiés de la liste en décembre 2003.

Les compartiments non commercialisés d'OPC étrangers ont été, à partir de fin 2000, radiés progressivement de la liste, en fonction de la mise à jour des dossiers.

TABEAU 33 ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF DE DROIT BELGE (suite)
(données fin de la période)

Évolution du capital (en millions d'euros)	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	1 ^{er} sem. 2007
C. Remboursements										
SICAV	7.954,9	10.831,8	15.730,9	13.738,4	14.077,6	16.135,6	16.324,4	20.944,4	27.261,5	19.122,3
Fonds commun de placement	177,3	163,6	356,1	289,5	439,7	423,0	594,9	723,9	1.367,4	1.328,6
Fonds d'épargne de pension	317,5	344,4	489,1	504,3	353,8	297,1	656,8	590,7	949,4	536,3
Total C	8.449,7	11.339,8	16.576,1	14.532,2	14.871,1	16.855,7	17.576,1	22.259,0	29.578,3	20.987,2
dont: monétaires			724,4				1.332,0	1.303,7	3.655,4	2.682,2
D. Apports nets										
SICAV	11.251,0	12.099,3	15.973,2	11.379,8	3.281,9	2.762,8	4.701,4	14.223,6	7.017,5	2.832,5
Fonds commun de placement	99,3	783,7	1.108,3	543,0	55,4	552,4	1.004,3	1.047,8	3.360,4	1.132,3
Fonds d'épargne de pension	118,6	58,4	-5,1	-26,9	97,9	153,7	-134,0	66,0	36,2	-82,4
Total D = B - C	11.468,9	12.941,4	17.076,4	11.895,9	3.435,2	3.468,9	5.571,7	15.337,4	10.414,1	3.882,4
dont: monétaires						307,2	207,7	1.026,5	463,2	-99,4
E. Frais										
SICAV	466,6	639,0	999,6	976,8	902,8	885,9	958,4	1.017,3	1.189,0	600,6
Fonds commun de placement	12,5	11,8	21,8	28,5	18,4	33,2	70,8	24,5	22,7	20,8
Fonds d'épargne de pension	74,9	75,7	63,2	58,3	65,2	69,1	109,0	134,6	198,4	88,4
Total E	554,0	726,5	1.084,6	1.063,6	986,4	988,2	1.138,2	1.176,4	1.410,1	709,8
dont: monétaires						14,5	14,3	13,7	56,6	6,3
F. Actifs gérés à la fin de la période										
SICAV	37.227,8	54.142,2	75.407,3	83.226,3	79.928,4	70.773,9	77.834,4	95.132,5	101.698,2	105.731,7
Fonds commun de placement	951,8	1.828,5	3.034,7	3.525,2	3.379,3	3.406,8	4.443,7	5.730,3	9.291,9	10.400,6
Fonds d'épargne de pension	5.868,9	8.047,8	7.891,6	7.595,1	7.460,4	6.557,6	7.204,0	8.636,7	10.154,0	11.306,3
Total F = A + D - E	44.048,5	64.018,5	86.333,6	94.346,6	90.768,1	80.738,3	89.482,1	109.499,5	121.144,1	127.438,6
dont: monétaires						2.022,7	2.079,4	2.922,2	3.079,6	3.110,9
G. Valeur nette d'inventaire à la fin de la période										
SICAV	42.681,9	60.433,7	72.823,3	77.549,3	68.897,0	74.091,4	81.926,2	95.869,7	103.499,8	103.969,7
Fonds commun de placement	1.056,6	1.948,2	3.010,7	3.342,3	2.887,6	3.510,2	4.707,0	5.954,2	9.289,1	10.083,7
Fonds d'épargne de pension	8.065,1	7.959,9	7.680,3	7.427,7	6.473,0	7.447,0	8.705,3	10.316,2	11.477,1	12.045,3
Total G	51.803,6	70.341,8	83.514,3	88.319,3	78.257,6	85.048,6	95.338,5	112.140,1	124.266,0	126.098,7
dont: monétaires						1.886,0	1.909,4	2.673,0	3.216,6	3.081,9
H. Variation du capital										
SICAV	5.454,1	6.291,5	-2.584,0	-5.677,0	-11.031,4	3.317,5	4.091,8	737,2	1.801,6	-1.762,0
Fonds commun de placement	104,8	119,7	-24,0	-182,9	-491,7	103,4	263,3	223,9	-2,8	-316,9
Fonds d'épargne de pension	2.196,2	-87,9	-211,3	-167,4	-987,4	889,4	1.501,3	1.679,5	1.323,1	739,0
Total H = G - F	7.755,1	6.323,3	-2.819,3	-6.027,3	-12.515,5	4.310,3	5.856,4	2.640,6	3.121,9	-1.339,9
dont: monétaires						-136,7	-170,0	-249,2	137,0	-29,0

Source: CBFA.

TABLEAU 34 ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ÉTRANGERS DONT LES ACTIONS ET PARTS SONT ÉMISES PUBLIQUEMENT EN BELGIQUE

(données fin de la période)

Nombre d'organismes	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	1 ^{er} sem. 2007
<i>Selon la forme juridique</i>										
SICAV	177	178	188	198	194	197	184	170	173	174
Fonds d'investissement	73	79	76	76	70	70	61	46	53	54
Total	250	257	264	274	264	267	245	216	226	228
Nombre de compartiments à la fin de la période	1.467	1.721	1.901	2.029	2.036	2.067	2.030	2.122	2.172	2.266
<i>Selon la catégorie</i>										
Organismes disposant du passeport OPCVM	206	219	227	239	230	218	206	198	209	213
Compartiments	1.282	1.530	1.732	1.880	1.891	1.925	1.918	2.023	2.068	2.162
Organismes ne disposant pas du passeport OPCVM	44	38	37	35	34	49	39	18	17	15
Compartiments	205	191	169	149	145	142	112	99	104	104
Total	250	257	264	274	264	267	245	216	226	228

Source: CBFA.

TABLEAU 35 ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF DISTRIBUÉS EN BELGIQUE SELON LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT
(données fin de la période en milliards d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Jun 2007
OPC d'obligations	30,63	30,25	29,88	32,83	31,22	31,73	35,33	52,92	56,18	49,76
OPC à moyen terme	1,41	1,34	1,04	1,44	1,75	1,89	1,83	1,47	0,95	0,89
OPC monétaires	4,86	4,56	3,80	5,03	6,29	5,71	6,16	5,92	5,30	4,46
OPC d'actions	18,55	31,98	40,26	37,36	24,71	26,72	27,86	39,71	43,40	46,07
OPC avec protection du capital	19,77	27,01	27,63	29,20	31,77	35,90	41,40	41,70	42,62	42,96
OPC mixtes	12,30	17,76	24,65	27,00	21,95	22,85	23,42	25,57	29,85	31,31
Fonds d'épargne-pension	7,98	7,95	7,68	7,41	6,40	7,42	8,69	10,32	11,44	12,00
OPC immobiliers	2,35	3,14	3,05	3,27	3,39	3,85	4,42	5,59	7,27	6,65
PRICAF	0,06	0,05	0,13	0,13	0,07	0,08	0,09	0,14	0,15	0,13
Divers	0,03	0,04	0,10	0,03	0,02	0,02	0,10	0,47	0,80	0,36
Total	97,94	124,08	138,22	143,70	127,57	136,17	149,28	183,81	197,96	194,58

Source: BEAMA.

Banque nationale de Belgique
Société anonyme
RPM Bruxelles – Numéro d'entreprise: 0203.201.340
Siège social: boulevard de Berlaimont 14 – BE-1000 Bruxelles
www.nbb.be

Éditeur responsable

Thierry Timmermans

Chef du département Stabilité financière

Tél. +32 2 221 44 71 – Fax +32 2 221 31 04
thierry.timmermans@nbb.be

© Illustrations: Banque nationale de Belgique
Couverture et mise en page: BNB TS – Prepress & Image
Publié en février 2008